


PROTOCOLE DE PRÉVENTION DE L'ALLERGIE chez le nouveau-né

Recommandations
du comité de
nutrition
de la Société
Française
de Pédiatrie
(Archives de Pédiatrie 2008)

Comment le réaliser ?


3 étapes simples :

1.  • Interroger la maman pour évaluer le risque allergique
• Compléter l'outil de détection du risque allergique

Ce tableau sera à coller dans :
- le dossier maman de la maternité
- le dossier enfant de la maternité
- le carnet de santé de l'enfant

2.  • Rendre l'information visible

Ces 3 pastilles seront à coller sur :
- le dossier maman de la maternité
- le dossier enfant de la maternité
- le carnet de santé de l'enfant

3.  • Agir en prévention et faire l'ordonnance de suivi

Ordonnance de sortie et conseil verbal

Pour les enfants à risque allergique, comme pour la population générale, l'allaitement maternel est recommandé jusqu'à l'âge de 6 mois au moins.

Antécédents familiaux d'allergie ?

OUI

INCONNUS

NON



ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF

ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF

ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF

OUI

NON

OUI

NON

OUI

NON

Poursuivre l'allaitement maternel jusqu'à 6 mois au moins.

En cas d'allaitement mixte, prescrire une formule infantile HA* à l'efficacité prouvée.



Prescrire une formule infantile HA* à l'efficacité prouvée.

Poursuivre l'allaitement maternel jusqu'à 6 mois au moins.

En cas d'allaitement mixte, dans l'attente du recueil des antécédents, prescrire une formule infantile HA* à l'efficacité prouvée.



Prescrire une formule infantile HA* à l'efficacité prouvée jusqu'au recueil des antécédents.

Poursuivre l'allaitement maternel jusqu'à 6 mois au moins.

En cas d'allaitement mixte, prescrire une formule infantile conventionnelle (au libre choix).



Prescrire une formule infantile conventionnelle (au libre choix).

En cas d'impossibilité du recueil des antécédents, libre choix de la formule infantile.